

Armagh, le 2 juin 2020

Province de Québec  
La Municipalité d'Armagh  
Comté de Bellechasse

À une séance régulière du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue à huis clos par visio-conférence le deuxième jour de juin deux mille vingt à dix-neuf heures trente.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents à cette visio-conférence les conseillers : Maxime Bradette, Marie Madeleine Sirois, Robert Gagnon, Gilles Lacroix, formant quorum sous la présidence du maire M. Sarto Roy.

Est également présente à cette visio-conférence : Sylvie Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Rés.2020-06-01 **OUVERTURE DE LA SÉANCE – TENUE À HUIS CLOS**

**ATTENDU QUE** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**ATTENDU** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 3 juin 2020;

**ATTENDU** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

**ATTENDU QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,  
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que la présente séance du Conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil ainsi que la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-02

**ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,  
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que l'ordre du jour soit accepté.

- 01- Ouverture. **(R)**
- 02- Mot de bienvenue du maire.
- 03- Lecture et adoption de l'ordre du jour. **(R)**
- 04- Suivi et adoption du procès-verbal de la séance tenue par visio-

conférence du 5 mai 2020. (R)

- 05- Rapport de dépenses autorisées. (R)
- 06- Démission du conseiller M. Alain Gaudreau. (R)
- 07- Appel d'offres public : Entretien des chemins d'hiver. (R)
- 08- Vente d'une parcelle de terrain – Lot numéro 4 276 023. (R)
- 09- Demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. (R)
- 10- Acquisition d'une borne de recharge pour véhicules électriques.(R)
- 11- Projet de suivi environnemental du ruisseau Roy – Appui. (R)
- 12- Semaine Québécoise des personnes handicapées. (R)
- 13- Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-03

### **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2020**

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal :

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,  
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

Que le procès-verbal du 5 mai 2020 soit accepté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-04

### **RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES – JUIN 2020**

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer du mois mai 2020 au montant de 178 650.01 \$:

#### **EXERCICE FINANCIER 2020**

ADMQ	WEBINAIRE-ACCES L'INFORMATION	287,44
ADMQ	CAPSULE VIDEO-REGL. CHIENS	86,23
ADMQ	WEBINAIRE-REMB. DEPENSES ÉLUS	113,83
ADMQ	WEBINAIRE-GESTION MUNICIPALE	431,16
ADMQ	ANNULATION INSCRIPTION CONGRES	- 638,11
ALIFAB / 9217-2410 QUEBEC INC.	ECRANS PROTECTION/BUREAU/BIBLI	2 420,22
BRASSARD BURO INC.	FOURNITURES DE BUREAU	108,83
CONSTRUCTIONS H.D.F. INC. (LES)	BALAYAGE MECANIQUE DES RUES	3 592,97
CREAPHISTE	JOURNAL MAI 2020	584,08
CREAPHISTE	JOURNAL JUIN 2020	656,22
DRUMCO ENERGIE INC.	INVERSEUR AUTO. / GENERATRICE	3 380,27
EMCO CORPORATION	ASPHALTE FROIDE (98)	975,57
EMS INFRASTRUCTURE INC.	MISE AUX NORMES / EAU POTABLE	5 027,63

EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAU POTABLE	115,56
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAUX USEES	864,61
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES PIEZOMETRE	271,34
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAU POTABLE	165,56
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSP. + ANALYSES EAUX USEES	511,07
EXPLOITATION GOROLAIS INC.	MEDAILLES/CHIENS/PLAQUE/PEINT.	2 190,28
FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	FORM./ROLE ET RESP./A.GAUDREAU	258,69
FINANCIERE GM	LOCATION CAMION GMC/JUIN 2020	784,63
FINANCIERE GM	LOCATION CAMION GMC/MAI 2020	784,63
GARAGE C.S.R. INC.	ANTIROUILLE CAMION GMC 2020	217,30
GARAGE C.S.R. INC.	REPARATION CAMION RAM 2500	755,57
HYDRO-QUEBEC	USINE D'EPURATION / 30 JOURS	1 781,06
HYDRO-QUEBEC	POSTE REFOUL. EGOUTS /62 JOURS	971,77
HYDRO-QUEBEC	CASERNE / 62 JOURS	518,86
HYDRO-QUEBEC	RES. EAU POTABLE / 62 JOURS	170,21
HYDRO-QUEBEC	CHALOIS / 62 JOURS	717,30
HYDRO-QUEBEC	COMPLEXE MUNICIPAL / 62 JOURS	2 180,59
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC / 30 JOURS	1 053,57
HYDRO-QUEBEC	ENTREE NORD VILLAGE / 61 JOURS	20,93
HYDRO-QUEBEC	FEU CLIGNOTANT / 61 JOURS	25,11
HYDRO-QUEBEC	ENTREE SUD VILLAGE / 61 JOURS	20,93
HYDRO-QUEBEC	USINE FILTRATION / 62 JOURS	2 761,90
INFO-MANIAC	CABLE HDMI	22,98
INFO-MANIAC	VERIFIER PRISES RESEAUX+ACC.	263,19
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERV./SITE WEB/JUIN	57,43
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGENERIE/FOURCHE OUEST/PHASE2	4 497,50
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGENERIE / GESTION DES ACTIFS	1 525,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGENERIE / PONCEAU ST-JOSEPH	1 923,84
M.R.C. DE BELLECHASSE	QUOTES PARTS / MRC / 2E VERS.	89 330,33
MAGASIN H. LETOURNEAU INC.	CREDIT TRANSP./BANCS/CHALOIS	- 23,00
MAGASIN H. LETOURNEAU INC.	PLANCHES/ACC./BANCS/CHALOIS	835,91
MAGASIN H. LETOURNEAU INC.	TRANSP./PLANCHES/BANCS/CHALOIS	23,00
MARCHES TRADITION/COTE	EAU/LINGETTES/BUREAU	33,79
MDM PUBLICITE / 9170-6697 QUEBEC INC.	VISIERES / EEMPL. VOIRIE	375,98
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROV. / MAI 2020	7 466,44
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TELEPHONIE IP/USINE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	SERV.INTETNET/CHALOIS/JUIN	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE FILTRATION	40,19
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	REPETITRICE RADIOS	212,13
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	REP. POMPE/SERVICE INCENDIE	314,59
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	SOUFFLEUR ASPIRATEUR ECHO	322,46
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	LOCATION ECHAFFAUD	90,60

P.A. MORIN IMPRESSION DESIGN	AFFICHES / PARCS / COVID-19	284,60
P.A. MORIN IMPRESSION DESIGN	SUPPORTS/DESINF.+AUTOCOLLANT	780,97
PAQUET & FILS LTÉE	HUILE CHAUFFAGE/CASERNE/1961	1 049,09
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE/VOIRIE/AQUEDUC/INC.	508,79
PAROISSE SACRE-COEUR-DE-JESUS-EN-BELLECH	FRAIS ARCHITECTE/ETUDE EGLISE	3 679,20
PETITE CAISSE/MUNICIPALITÉ D'ARMAGH	PIECES/ACC/SALLE/GARAGE/DIVERS	223,68
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	GANTS/BROSSE/DIVERS/GARAGE	90,56
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	GEL ANTISEPTIQUE	220,61
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	OUTILS / ROCHETS / GARAGE	59,77
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	RUBAN DOUBLE FACE/BUR./GARAGE	153,98
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	BOUGIE/EQUIPEMENT PARC CHUTES	16,51
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	UREE / CAMION GMC 2020	27,34
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	PIECE POUR DEGELEUSE	11,72
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	PIECES ET ACC. / GARAGE	50,58
PIECES INDUSTRIELLES QUEBEC INC	POMPE SURPRESSION / TECQ	1 018,22
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP./TURGEON LETTRAGE	7,74
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP./FILTRES/EPURATIO	5,28
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP. / VISIERES	7,74
PUROLATOR COURRIER LTEE	FRAIS TRANSP./POMPE SURP./TECQ	11,05
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	RATEAU/GARAGE/SUPP.POTEAU/PARC	55,16
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	PIECES/ACC./OUTILS/GARAGE/ETC.	154,44
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	VIS / PARC DES CHUTES	57,70
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	ESCOMPTE	- 9,82
REAL HUOT INC.	BOITES DE SERVICE/ACC./AQUEDUC	2 348,41
REAL HUOT INC.	ENSEMBLE CLES / AQUEDUC	1 009,97
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FED. / MAI 2020	2 654,71
RREMQ - AON HEWITT	REGIME PENSION / MAI 2020	3 088,00
SERVICES EXP INC.	CONTROLE QUALITATIF/TRAV.FOURC	6 758,23
SERVICES PROACTIVO	RAPPORT MISE SERV. STATION EPU	310,43
SM-EAU-EXPERT INC.	SOMAEU/ENTRETIEN COMPRESSEUR	1 000,80
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / COMMUNIQUE ECOCENTRE	106,93
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI / JOURNAL JUIN 2020	121,59
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASS. COLL. / JUIN 2020	869,54
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT PHOTOCOPIEUR / SEC.	235,74
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	ACHAT PHOTOCOPIEUR/BUREAU D.G.	4 741,57
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT COPIEUR/BIBLIOTHEQUE	54,71
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT COPIEUR/COULEUR/D.G.	36,63
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	SERV. 1ER LIGNE / 1ER VERS.	582,70
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	SERV.PROF./COMM. ACCES INFO.	899,33
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	SERV.PROF./CORP.LOISIRS PARCS	2 407,60
TURGEON LETTRAGE INC.	AUTOCOLLANTS/SECTIONNEUR PRINC	68,99
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYES	138,91

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-05

**DÉMISSION DU CONSEILLER M. ALAIN GAUDREAU**

**ATTENDU QUE** M. Alain Gaudreau a remis à la directrice générale une lettre de démission, datée du 11 mai 2020;

**ATTENDU QUE** M. Gaudreau, après mure réflexion quitte son poste pour des raisons personnelles;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

**1<sup>o</sup>** D'accepter le dépôt de la lettre de démission de M. Alain Gaudreau, en tant que conseiller municipal au siège numéro 6.

**2<sup>o</sup>** Que la Municipalité remercie M. Gaudreau pour son implication dans les divers dossiers sous sa responsabilité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-06

**APPEL D'OFFRES PUBLIC : ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

**ATTENDU QUE** le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver est venu à échéance cette année;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder par appel d'offres public;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

D'autoriser la directrice générale à faire paraître un appel d'offres public pour l'entretien des chemins d'hiver pour une période de 3 ou 5 ans.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-07

**VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN – LOT NUMÉRO 4 276 023**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh suite aux travaux de la rénovation cadastrale s'est vue attribuer une parcelle de terrain portant le numéro 4 276 023 situé sur le rang de la Fourche Est;

**ATTENDU QUE** cette parcelle de terrain est enclavée par l'immeuble appartenant à Ferme Robert Morin inc.;

**ATTENDU QUE** cette parcelle de terrain n'est d'aucune utilité pour la Municipalité;

**ATTENDU QUE** Ferme Robert Morin inc. exploite déjà cette parcelle de terrain contigüe de son immeuble;

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,  
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

1<sup>0</sup> Que ce Conseil suite à une négociation avec Ferme Robert Morin inc. se départisse de cette parcelle de terrain de (+/-) 0,8046 hectare pour un montant de 2 500 \$.

2<sup>0</sup> Que tous les frais notariés soient à la charge de l'acheteur.

3<sup>0</sup> Que Mme Sylvie Vachon, directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires dans ce dossier.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Gilles Lacroix, conseiller informe les membres du Conseil qu'il ne prendra pas part aux discussions pour le prochain point à l'ordre du jour, car il pourrait se trouver en situation de conflit d'intérêt vu son poste de Président au sein du Club de motoneige Bellechasse.**

Rés.2020-06-08

**DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh travaille présentement sur un projet d'expansion pour le Parc des chutes d'Armagh conjointement avec le Club de motoneige Bellechasse;

**ATTENDU QUE** ce projet communautaire aura un impact économique positif pour la Municipalité;

**ATTENDU QUE** dans l'éventualité où le projet prendra forme, la Municipalité devra s'assurer que toutes les autorisations nécessaires soient obtenues;

**ATTENDU QU'**à plusieurs reprises la Commission de protection du territoire agricole du Québec a autorisé l'implantation de diverses activités sur ce site (décisions # 404404, # 3355594, # 333120, # 321621 et # 411440 :

**EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

1<sup>0</sup> Que ce Conseil mandate la firme Gilles Thibault, Consultant Inc. à présenter une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'agrandissement de la cuisine du Parc des chutes d'Armagh et la construction d'un entrepôt conjointement avec le Club de motoneige Bellechasse sur le terrain du Parc des chutes d'Armagh.

2<sup>0</sup> Que la Municipalité confirme à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la demande est conforme aux dispositions de la réglementation municipale en vigueur.

3<sup>0</sup> Que Mme Sylvie Vachon, directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires dans ce dossier.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-09

## **ACQUISITION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Armagh désire faire l'acquisition d'une borne de recharge pour véhicules électriques afin d'accommoder les propriétaires de ces véhicules et ainsi les inciter à faire une halte dans notre municipalité;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a été sollicitée par différents fournisseurs ce qui lui a permis de comparer leur technologie;

**ATTENDU QUE** son choix s'est arrêté sur une borne de recharge double payante de type « Smart Pro » avec boyaux rétractables;

**ATTENDU QUE** le stationnement du Parc des chutes est l'endroit répondant aux critères pour installer un tel équipement;

**ATTENDU QUE** la Caisse Desjardins de Bellechasse offre une aide financière de 5 000 \$ pour l'acquisition d'une borne de recharge;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,  
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

1<sup>o</sup> Que la Municipalité fasse l'acquisition d'une borne de recharge pour véhicules électriques au montant de 6 805 \$ avant taxes auprès de Luc Ouellet électrique Inc.

2<sup>o</sup> Que Mme Sylvie Vachon, directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité la convention de partenariat avec la Caisse Desjardins de Bellechasse.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-10

## **PROJET DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU RUISSEAU ROY – APPUI**

**ATTENDU QUE** la MRC de Bellechasse a adopté la résolution #CM 20-05-125 qui donne le mandat de déposer un projet de mise en place d'un suivi environnemental du ruisseau Roy situé en bordure du Lieu d'enfouissement technique (LET) d'Armagh;

**ATTENDU QUE** l'impact du lieu d'enfouissement technique (LET) de la MRC de Bellechasse sur le cours d'eau Roy est ressorti comme étant un enjeu important pour les citoyens concernés par la qualité de l'eau à Armagh;

**ATTENDU QUE** la proposition de l'Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud devrait permettre de répondre aux attentes exprimées par la collectivité et en particulier aux recommandations conjointes du Comité de gestion des matières résiduelles (CGMR) de la MRC et du comité de vigilance du LET;

**ATTENDU QUE** les résultats de ce projet devraient pouvoir dégager des pistes de solutions pour permettre d'améliorer la qualité de l'eau de ce cours d'eau et le cas échéant proposer des recommandations aux riverains de celui-ci;

**ATTENDU QUE** la contribution de la municipalité d'Armagh dans ce projet représente un appui formel ainsi que des contributions en nature comprenant la location de la salle municipale, le support en ressources techniques et humaines ainsi que du prêt d'équipement

pour l'accommodation des rencontres requises pour ce projet, le tout étant évalué à 1000 \$;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,  
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

1° que la Municipalité d'Armagh appuie le projet de mise en place d'un suivi environnemental du ruisseau Roy situé en bordure du Lieu d'enfouissement technique (LET) de la MRC de Bellechasse situé à Armagh, qui repose sur la proposition de l'Organisme des Bassins versants de la Côte-du-Sud.

2° que la Municipalité offre également une contribution en nature d'une valeur de 1000 \$ qui comprend la location de la salle municipale, le support en ressources techniques et humaines ainsi que du prêt d'équipement pour l'accommodation des rencontres requises pour ce projet.

3° que la Municipalité autorise la directrice générale à signer tout document relatif à cette entente.

4° qu'une copie de cette résolution soit transmise au conseil de la MRC de Bellechasse.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2020-06-11

#### **SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**ATTENDU QU'**au Québec, 16 % de la population a une incapacité significative la rendant susceptible de rencontrer des obstacles dans la réalisation de ses activités de tous les jours;

**ATTENDU QUE** cette période exceptionnelle liée au coronavirus nécessite des prises de considérations particulières pour les personnes handicapées, leur famille et leurs proches;

**ATTENDU QUE** la vingt-quatrième édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité pour faire en sorte que les personnes handicapées et leur famille soient informées et bénéficient du soutien requis durant la pandémie;

**ATTENDU QUE** les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens;

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,  
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Que ce Conseil municipal lors de la 24<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées et en tant que partenaire du Virage inclusif, invite la population à être solidaire et à faire preuve d'ouverture et de respect pour réduire les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées et leur famille.

Rés.2020-06-12

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,

Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Qu'à 19 :48, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Sarto Roy, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Sarto Roy, maire

---

Sylvie Vachon, sec.-trés. /  
Dir.gén.